



Avis du Regroupement des aveugles et amblyopes du Québec (RAAQ) sur la consultation sur le vote par Internet

Introduction

Élections Québec tiens présentement une consultation sur le vote par Internet. Le Regroupement des aveugles et amblyopes du Québec (RAAQ) est favorable à cette idée. En effet, le vote par Internet peut être une bonne mesure pour assurer l'égalité pour les électeurs en situation de handicap, et ce pour plusieurs raisons. Mentionnons qu'en se basant sur l'expérience du vote par Internet en Suisse, c'est une option prometteuse pour les personnes aveugles et amblyopes. Cependant, nous percevons aussi un grand risque d'exclusion si certaines mesures ne sont pas prises. Dans ce court avis, nous présenterons les impacts positifs que pourrait avoir l'implantation du vote par Internet, mais aussi des inquiétudes que nous avons face à l'inclusion des personnes en situation de handicap visuel dans ce projet.

Impacts positifs du vote par Internet

Réduction des embûches liées aux déplacements

Les personnes aveugles et malvoyantes utilisent plusieurs stratégies de déplacement. Pensons au transport adapté, au transport en commun ou à la marche, pour ne nommer que celles-là. Le degré d'efficacité de ces modes de transport varie grandement selon la région habitée par la personne et cela peut grandement affecter sa capacité à se déplacer pour aller voter. Prenons par exemple le transport adapté, qui oblige parfois ses usagers à attendre au moins une heure entre l'arrivée à un endroit et le départ. Ajoutons les problèmes que vivent certaines régions concernant le transport en commun et il est facile de comprendre que parfois, se déplacer au bureau de vote est un obstacle à la

réalisation de son devoir de citoyen. Élections Québec offre évidemment une alternative pour les personnes qui sont incapables de se déplacer pour des raisons de santé, le vote par anticipation à domicile. Avoir accès à cette mesure implique cependant beaucoup de démarches. Il serait tellement plus simple pour une personne aveugle ou malvoyante de voter avec son ordinateur, sa tablette ou son téléphone intelligent.

Inaccessibilité des bureaux de vote

Malgré tout le travail réalisé par Élections Québec, il arrive encore que les personnes ayant des limitations visuelles rencontrent des obstacles dans leur bureau de vote. Entrée mal indiquée, absence d'accompagnateur à l'extérieur du bureau de vote ou absence de gabarit de vote, pour ne nommer que ceux-là. Lorsqu'une personne en situation de handicap visuel quitte son domicile pour aller voter, elle peut être confrontée à une embûche et devoir revenir chez elle sans avoir voté. Si les électeurs peuvent voter par Internet, cela permettra aux personnes que nous représentons d'éviter cette incertitude en leur offrant la possibilité de voter aisément dans le confort de leur maison.

Contrôle de l'environnement

Les bureaux de vote sont généralement des endroits inconnus pour les personnes en situation de handicap visuel. Ajoutons que le jour du scrutin, les bureaux sont généralement remplis de bruits et de mouvements. Pour une personne aveugle ou malvoyante, il est impossible de savoir si l'employé d'Élections Québec qui l'accompagne ou une autre personne regarde son vote. Offrir la possibilité à une personne aveugle de voter par Internet lui permettra de choisir un environnement qu'elle contrôle. Elle pourra donc plus facilement assurer la confidentialité de son vote.

Considérations pour un vote par Internet accessible

Accessibilité de la plateforme de vote par Internet

Si Élections Québec met en place une plateforme de vote par Internet, il est impératif qu'elle respecte les standards sur l'accessibilité des sites Web (SGQRI 008 2.0) du gouvernement du Québec. Sans le respect de ces standards, les personnes aveugles et amblyopes ne pourront pas utiliser la plateforme de vote. Une attention particulière doit être portée au processus d'identification en ligne

qui est souvent complètement inaccessible aux personnes ayant une limitation visuelle. Ajoutons que le simple respect des standards d'accessibilité du Web ne permet pas de s'assurer que la plateforme sera utilisable par les personnes ayant des limitations fonctionnelles. Avant d'être mise en ligne, la plateforme devra faire l'objet de tests utilisateurs qui devront être conduits par Élections Québec. Ces tests devront être complets et sérieux et menés auprès de l'ensemble des types de limitations. Cela permettra de s'assurer que votre plateforme sera pleinement accessible.

Accessibilité des bureaux de vote

Le RAAQ est heureux de constater qu'Élections Québec ne compte pas enlever les autres options de vote existantes. Cependant, il ne faut pas que l'accès au vote par Internet ralentisse les efforts qu'Élections Québec déploie pour rendre les bureaux de vote accessibles. À chaque élection, le RAAQ note des améliorations, mais nous recevons encore des commentaires négatifs sur l'expérience de certains électeurs et nous constatons qu'il reste encore beaucoup de travail à faire. Le vote par Internet est un ajout intéressant aux méthodes déjà en place, mais ne doit pas devenir un moyen de se désengager de rendre les bureaux de vote accessibles.

Assistance technique adéquate

Mettre en place et gérer une plateforme Web aussi complexe que celle requise pour un vote par Internet sécuritaire n'est pas simple. Naviguer sur une telle plateforme ne sera pas simple non plus, surtout pour les personnes peu habituées à l'utilisation d'Internet. Il est donc primordial qu'Élections Québec mette en place une plateforme téléphonique pour supporter les électeurs qui souhaitent utiliser la plateforme et qui auraient besoin de support. Ajoutons que les téléphonistes offrant de l'assistance technique doivent être en mesure d'aider les personnes ayant des limitations fonctionnelles utilisant différents outils d'adaptation.

Conclusion

En somme, si les besoins des personnes aveugles et malvoyantes sont pris en considération, l'idée du vote par Internet est une belle avancée dans l'accessibilité du processus électoral. Même si les différentes études que nous avons consultées mentionnent que cela n'augmentera probablement pas le taux de participation de manière substantielle, cela permettra minimalement de

faciliter le vote de plusieurs personnes qui tiennent à voter, mais qui rencontrent de nombreuses embûches pour le faire.